



Hospice général
Direction générale
Service communication
Cours de Rive 12
Case postale 336
1211 Genève 3

Communiqué de presse

Genève, le 10 juin 2021

RÉSIDENCES CROISÉES : L'Hospice général ouvre ses portes aux artistes genevois précarisés par la crise du Covid.

L'Hospice général met au concours vingt bourses pour des résidences d'artiste. Dix bourses sont destinées aux artistes genevois qui ont été fortement impactés par la crise du Covid. Dix bourses supplémentaires sont destinées à des artistes inscrits à l'Hospice général. Ce projet, qui a pour ambassadeur le rappeur genevois Slimka, permettra également aux bénéficiaires de l'Hospice général d'échanger avec les artistes sur leur réalité et d'accéder à cette nouvelle proposition culturelle.

Le projet « Résidences croisées » invite les dix artistes qui auront été sélectionnés à s'inspirer des réalités des bénéficiaires de l'institution pour créer une œuvre. Ils iront à leur rencontre au sein des centres d'action sociale ou dans les centres d'hébergement collectif pour requérants d'asile. Dix bourses supplémentaires sont également destinées à des artistes inscrits à l'Hospice général, qu'ils soient bénéficiaires de l'action sociale ou migrants.

Avec au total 20 bourses pour ces Résidences croisées, l'Hospice général entend non seulement soutenir les artistes précarisés par la crise, mais également utiliser concrètement l'art comme vecteur de lien social. Il donne ainsi un signal fort pour encourager les partenariats entre acteurs sociaux et culturels.

Un rappeur comme ambassadeur

Le rappeur genevois **Slimka** a accepté d'être l'ambassadeur de ce projet parce que, pour lui, il est « intéressant de rencontrer des personnes qui n'ont peut-être pas les mêmes chances que nous ». Il précise : « Pour cette Résidence, j'ai choisi de travailler avec des jeunes. Il s'agira d'un échange entre eux et moi où chacun apprendra de l'autre. Il y a une très importante scène artistique genevoise et c'est une bonne surprise que l'Hospice s'y intéresse. Il faut miser là-dessus ».

Artistes sélectionnés par des experts

Une commission d'experts se réunira afin de sélectionner les artistes lauréats. Elle est composée de :

Mauricio Estrada-Munoz - adjoint de direction au Musée d'Ethnographie de Genève

Olivier Kaeser – commissaire d'expositions et directeur d'Arta Sperto

Sylvie Léget – responsable du projet Résidences croisées à l'Hospice général

Cléa Redalié – responsable pôle culture à l'Office cantonal de la Culture et du Sport

Arnaud Robert – journaliste, réalisateur, écrivain

A l'issue des résidences, les œuvres seront valorisées lors d'un événement ou grâce aux partenariats tissés avec des institutions culturelles genevoises. Le format de cette restitution dépendra du type d'œuvres qui auront été créées.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31 juillet 2021. Les Résidences se dérouleront entre septembre 2021 et janvier 2022.

Pour candidater, merci de télécharger le règlement avec le formulaire de candidature sur <https://www.hospicegeneral.ch>.